

REDACTEURS	VERIFICATEURS	APPROBATEUR	DESTINATAIRES
Georgia DAMIEN	Thomas KESTEMAN	Participants au projet	-Pharmacien
ASSI Serge-Brice		PALEVALUT	enquêteurs
Date: 16/02/2015	Date: 23/03/2015	Date: 04/10/2016	-Enquêteurs et
			superviseurs de
			l'enquête transversale
			-Epidémiologiste

Objet: La procédure définit la méthode d'évaluation de la disponibilité des intrants de diagnostic (TDR), de soins (CTA et antipaludiques injectables) et de prévention (MILDA et chimio-prévention par la Sulfadoxine-Pyriméthamine) du paludisme dans les structures dispensatrices.

Application:

Le document est élaboré pour le personnel chargé de l'évaluation de la disponibilité des intrants dans les structures dispensatrices.

Documents associés :

Questionnaire HEALTH PRODUCTS STOCK en format Microsoft Excel®

POS n°22 ; HEALTH-PRODUCTS-QUALITY : Contrôle qualité des produits de santé.

Annexes:

- 1. Questionnaire HEALTH-PRODUCTS-STOCK
- 2. Exemple de tableau d'analyse d'un indicateur d'intrant
- 3. Exemple de tableau d'analyse d'un indicateur de structure

Historique des modifications:

Date	Version	Nature de la modification		
04/11/2013	1	Création		
05/11/2013	2.0	Modifications par les vérificateurs		
24/02/2014	2.1	Prise en compte des suggestions des approbateurs		
16/02/2015	3.0	Prise en compte des modifications au cours du WP2		
18/03/2015	3.1	Modifications par les vérificateurs		
26/10/2016	4.0	Prise en compte des remarques des responsables de la mise en œuvre de la POS (Cameroun et Côte d'Ivoire), insertion des propositions faites lors de l'atelier WP4 (3 au 7 octobre 2016, Paris) et remise en forme selon le modèle défini		
01/02/2018	5.0	Validation C. Rogier		





HEALTH PRODUCTS STOCK

Disponibilité et conservation des produits de santé

Version : 5
Date : 01/02/2018

Sommaire:

1	Int	roduction	3
2	Ob	jectifs	3
3		sponsabilités	
4	Ma	atériels	4
	4.1	Définitions	4
	4.2	Liste des matériels	5
5	Mé	éthodes	5
	5.1	Type de structures à inclure	5
	5.2	Nombre de structures à inclure	5
	5.3	Mise en place de l'étude	6
	5.4	Collecte des données	6
	5.5	Analyse des données	8
6	Dé	fis et limites de l'évaluation	8
7	Ré	férences	9
8	An	nexes	10



HEALTH PRODUCTS STOCK

Disponibilité et conservation des produits de santé

Version : 5 Date : 01/02/2018

1 Introduction

Dans le cadre de la lutte contre le paludisme plusieurs mesures ont été mises en place à grande échelle. Il s'agit de : i) moustiquaires imprégnées d'insecticides à longue durée d'action (MILD), ii) pulvérisation intra domiciliaire d'insecticides (PID), iii) diagnostic et soins (TDR, CTA et antipaludiques injectables), iv) prévention chez la femme enceinte et chez les nourrissons/enfants (TPI) v) Information Education Communication (IEC) et vi) aménagement du territoire. Pour attendre une bonne efficacité des stratégies de chimio-prophylaxie, de diagnostic et de soins du paludisme, les intrants doivent être disponibles et accessibles aux populations dans les structures dispensatrices. La qualité de stockage des intrants et les ruptures de stock peuvent provoquer, contribuer à ou aggraver une situation épidémique [1]. Il est donc important d'en faire l'évaluation.

Les données qui sont collectées grâce à cette POS permettent d'avoir des informations sur la disponibilité des différents intrants distribués par les structures dispensatrices de soins pendant une période de référence. Ces structures dispensatrices se situent dans les zones d'étude choisies (cf. POS PREVALENCE) et sont utilisées par la population résidant dans les sites ou villages inclus dans les études qui font l'objet des autres POS.

2 Objectifs

Les objectifs de cette POS sont :

- 1. Vérifier la présence des intrants dans les structures dispensatrices au moment de l'enquête,
- 2. Vérifier la date de péremption des intrants,
- 3. Apprécier les conditions de stockage des intrants,
- 4. Evaluer le nombre de rupture de stock de chaque intrant au cours des 12 derniers mois,
- 5. Evaluer la durée des ruptures de stock de chaque intrant au cours des 12 derniers mois.

3 Responsabilités

- a) Epidémiologiste ou coordinateur de l'étude :
 - Obtention des autorisations administratives réglementaires ;
 - Coordination de la mise en œuvre du protocole ;
 - Formation et supervision du personnel responsable de la collecte des données;
 - Centralisation, vérification et analyse des données collectées;
 - Rédaction du rapport final.
- b) Superviseur
 - Introduction des enquêteurs dans les zones d'étude ;





HEALTH PRODUCTS STOCK

Disponibilité et conservation des produits de santé

Date: 01/02/2018

Version: 5

- Supervision du travail de collecte de données par les enquêteurs ;
- Vérification et validation de la qualité des données collectées par les enquêteurs.
- c) Enquêteurs « individus » (cf. POS PREVALENCE)
 - Identification des structures dispensatrices utilisées par la population.
- d) Enquêteur « HEALTH-PRODUCTS-STOCK » : Pharmacien
 - Collecte et enregistrement des données de disponibilité, ruptures de stock et de conservations des intrants dans les structures dispensatrices.
 - Collecte des échantillons d'intrants pour le contrôle de qualité « HEALTH-PRODUCTS-QUALITY »
- e) Data manager et opérateurs de saisie :
 - Conception base de données, saisie/transfert des données et nettoyage de la base de données

4 Matériels

4.1 Définitions

- **Zone d'étude :** c'est une zone géographique administrée par un même district (ou entité) sanitaire. Cette zone doit être suffisamment définie sur une base administrative pour que l'on puisse déterminer sans ambiguïté par interrogatoire si les personnes interrogées vivent habituellement dans la zone d'étude (voir POS PREVALENCE).
- **Site d'étude :** c'est une unité géographique homogène du point de vue administratif (communauté, village ou quartier) dans laquelle est réalisée l'étude.
- Période de référence: c'est la période de un an (12 mois) précédant la période d'enquête, le jour de l'enquête compris, temps pendant lequel les enquêtés sont recrutés. La période d'enquête est fixée en durée et pendant une période de l'année en lien avec les autres POS, pour permettre le recrutement du nombre de personnes nécessaire (voir POS PREVALENCE).
- **Disponibilité des intrants :** c'est la présence continue des intrants de diagnostic (TDR), de soins (CTA et autres antipaludiques) et de prévention (chimio-prévention par la SP et MILD) dans les structures dispensatrices sis dans la zone d'étude ou non loin du site d'étude dans un rayon à préciser.
- **Structure dispensatrice d'intrants :** Structure morale ou individu mettant à disposition gratuitement ou contre paiement un intrant utilisé dans la lutte contre le paludisme pour le diagnostic (TDR), les soins (CTA et antipaludiques injectables) ou la prévention (TPI, MILD).





HEALTH PRODUCTS STOCK

Date: 01/02/2018

Disponibilité et conservation des produits de santé

Version : 5

- **Stock:** ensemble des intrants de la lutte contre le paludisme (*e.g.* produits pharmaceutiques) dont dispose la structure dispensatrice d'intrants.

4.2 Liste des matériels

- Questionnaires et formulaires de collecte de données sous support papier ou informatique;
- Sachets « ziploc » pour l'échantillonnage de médicaments ;
- Logiciel d'analyse statistique de données (R, Stata, Epi Info...).

5 Méthodes

5.1 Type de structures à inclure

Les structures à enquêter sont de différents types :

- a. Structures publiques : hôpitaux, cliniques, centres de santé, relais/agents de santé communautaires ou groupements communautaires de santé
- b. Structures privées « stables » : hôpitaux, cliniques, centres de santé, pharmacies
- c. Structures privées « instables » : boutiques/magasins/kiosques, dispensateurs de soins privés (médecins, infirmiers, sages-femmes, soigneurs traditionnels), étals au marché et marchands ambulants.

Cette liste est non exhaustive et peut être complétée par d'autres structures dispensatrices d'intrants en fonction des réalités de chaque zone d'étude. Dans chaque structure dispensatrice d'intrants, le gestionnaire de stock des intrants et/ou le pharmacien est enquêté.

5.2 Nombre de structures à inclure

Concernant les structures publiques et privées stables, une liste des structures dispensatrices d'intrants doit être dressée avec l'aide des autorités administratives ou sanitaires, et complétée par les déclarations de la population enquêtée dans les sites d'étude (voir POS PREVALENCE). Ensuite, une évaluation est réalisée dans au moins 80 % de ces structures dispensatrices.

L'investigation des structures dispensatrices instables est difficilement exhaustive (ex : multiplicité d'échoppes, marchands ambulants absents lors du passage de l'enquêteur), mais elle doit néanmoins viser la représentativité de ces structures utilisées par la population enquêtée. Pour ce faire, les enquêteurs chargés de l'interview des individus de l'étude PREVALENCE (cf. PREVALENCE) font (idéalement quotidiennement) rapport de ces structures mentionnées par les individus qu'ils ont interrogés auprès de l'enquêteur chargé de la collecte de données auprès des structures dispensatrices (« enquêteur HEALTH-PRODUCTS-STOCK»).





HEALTH PRODUCTS STOCK

Disponibilité et conservation des produits de santé

Version: 5

Date: 01/02/2018

5.3 Mise en place de l'étude

- 1) Choix de la zone d'étude et de la période de référence : voir POS PREVALENCE ;
- 2) Obtention préalable à l'enquête des autorisations administratives réglementaires des autorités sanitaires et administratives de chaque zone : voir POS PREVALENCE ;
- 3) Préparation (formations des enquêteurs: formation théorique et pratique, entrainement et évaluation des compétences acquises ; mise en place des matériels nécessaires).

5.4 Collecte des données

Interviewer le gestionnaire de stock des intrants et/ou le pharmacien sur tous les intrants de lutte antipaludique (CTA, TDR, TPI, MILD) présents (i.e. disponibles) dans la structure au moment de l'enquête: voir questionnaire en **Annexe 1**.

1. Données générales :

- a. Identification de la structure : nom, identifiant unique, type de structure ;
- b. Position GPS;
- c. Date de la visite;
- d. Identifiant de l'enquêteur.

2. Données relatives aux intrants :

- a. Type d'intrant habituellement dispensé (i.e. distribué/vendu) : TDR, CTA, autres antipaludiques comprimés ou injectables, TPI, MILD ;
- b. Molécule, marque et formulation (si applicable);
- c. Unité: la plus petite unité mise en vente. Par exemple, si l'intrant est vendu par boîte (blister) de 3 comprimés, noter « 1 boîte 3 comp. »; si c'est par blister de 3 comprimés, noter « 1 blister 3 comp. »; si c'est vendu par comprimé (p.ex. 3 comprimés pour les enfants et 6 pour les adultes), alors noter « 1 comp. ». Cette unité sera celle considérée pour les variables suivantes (prix de vente et nombre en stock).
- d. Prix de vente :
- e. Présence (oui/non) et stock (nombre d'unités) dans la structure au moment de l'enquête ;
- f. Nombre et durée des ruptures de stock au cours des 12 derniers mois ;
- g. Date de péremption du lot le plus ancien :
 - Si aucun lot n'est périmé, noter la date de péremption la plus proche du jour de la visite
 - Si un seul lot est périmé, noter la date de péremption de ce lot
 - Si plusieurs lots sont périmés, noter la date de péremption du lot qui a expiré le premier (date la plus ancienne)
- h. Durée de stockage;

3. Condition générale de stockage (annexe 4)





HEALTH PRODUCTS STOCK

Disponibilité et conservation des produits de santé

Version : 5

Date: 01/02/2018

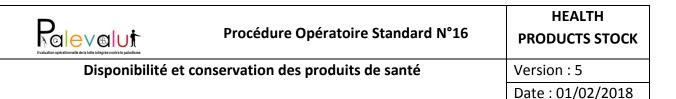
- a. Disposition des produits prêts à être distribués
- b. Organisation des produit selon la méthode « premier périmé-premier sorti (PPPS) » (ou autre mode d'organisation)
- c. L'état des boîtes
- d. Protection des médicaments contre la lumière solaire
- e. Humidité, présence de fuite d'eau
- f. Protection des produits contre les fuites d'eau
- g. Propreté du lieu de stockage
- h. Température du local
- i. Organisation générale de l'espace de stockage
- j. Existence de matériel de sécurité incendie
- k. Distance entre les produits et le sol
- I. Distance entre les produits et les murs

4. Echantillonnage pour le contrôle de qualité des médicaments (cf. POS HEALTH-PRODUCTS-QUALITY)

- a. Si CTA disponible, achat d'exemplaires (boîte entière ou blister entier si possible) choisis au hasard des formulations disponibles. Le nombre d'échantillons à collecter est déterminé selon l'application de la POS HEALTH-PRODUCTS-QUALITY pour le contrôle qualité des produits de santé, typiquement il est de 30 échantillons pour toute les spécialités de CTA;
- b. Si TPI disponible, achat d'exemplaires (boîte entière ou blister entier si possible) choisis au hasard et en nombre d'échantillons fixés selon la POS HEALTH-PRODUCTS-QUALITY;
- c. Pour les produits injectables, achat d'exemplaires (boîte entière ou flacons/ampoules séparées) choisis au hasard et en nombre d'échantillons fixés selon la POS HEALTH-PRODUCTS-QUALITY;
- d. Identification des échantillons :
 - i. Structure dispensatrice
 - ii. Date d'achat
 - iii. Molécule
 - iv. Marque
 - v. Formulation
 - vi. Lot
 - vii. Date de péremption
- e. Conserver en sachet « ziploc », avec la feuille d'identification de l'échantillon, à température ambiante (<25°C) et à l'abri de l'humidité jusqu'à leur transfert vers un laboratoire spécialisé pour analyse secondaire

5. Critères d'inclusion:





- Structure dispensatrice d'au moins un type d'intrants ;
- Située dans la zone d'étude ;
- Acceptation de participation du responsable de la structure.

6. Critère d'exclusion:

• Retrait de l'acceptation de participation du responsable de la structure.

5.5 Analyse des données

- Les indicateurs suivants sont mesurés pour chaque intrant :
 - Proportion de structures dispensatrices où l'intrant est habituellement disponible;
 - Proportion de structures dispensatrices où l'intrant est disponible le jour de l'enquête, parmi celles où l'intrant est habituellement disponible;
 - Proportion de structures dispensatrices ayant rencontré ≥1 rupture de stock durant les 12 derniers mois, parmi celles où l'intrant est habituellement disponible;
 - Durée médiane, minimum et maximum des ruptures de stock, parmi les structures dispensatrices ayant rencontré ≥1 rupture de stock durant les 12 derniers mois;
 - Proportion de structures dispensatrices ayant rencontré ≥1 rupture de stock d'une durée ≥1 mois, parmi celles ayant rencontré ≥1 rupture de stock durant les 12 derniers mois;
 - o Prix de vente médian, minimum et maximum ;
 - Proportion des structures dispensatrice (pour chaque structure) sans péremption pour chaque intrant;
- Les indicateurs suivants sont mesurés pour chaque classe de structures dispensatrices (voir annexe 4) :
 - Proportion de structures dispensatrices répondant de manière adéquate aux conditions standard de stockage
- Analyse par type de structure, notamment public vs privé, et stable vs instable.
- Comparaison des prix déclarés par les patients (cf. POS PREVALENCE) avec les prix dans les structures sanitaires (HEALTH-PRODUCTS-STOCK).

6 Défis et limites de l'évaluation

a. La validité des réponses obtenues aux questions posées dépend de la mise en confiance préalable des enquêtés. Les questionnaires doivent être testés et corrigés afin de minimiser leurs défauts.





HEALTH PRODUCTS STOCK

Disponibilité et conservation des produits de santé

Date: 01/02/2018

Version: 5

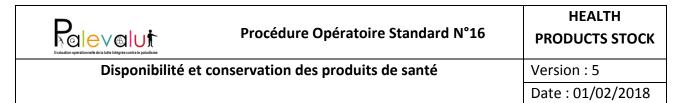
b. La disponibilité et la motivation des personnes interrogées est un facteur important de réussite de l'étude. Un rendez-vous doit être pris au préalable pour ne pas entraver les activités sur le lieu de travail des personnes interrogées.

- c. Il est possible que les structures dispensatrices d'intrants enquêtées soient insuffisamment représentatives de la consommation par les populations enquêtées lors de l'enquête transversale et donc l'échantillonnage doit être le plus large possible (cf. POS PREVALENCE).
- d. Un pharmacien doit est responsable du recueil des données de la POS HEALTH-PRODUCTS-STOCK.

7 Références

- 1. Thomas Kesteman, Solofoniaina A. Rafalimanantsoa, Harimahefa Razafimandimby, Heriniaina H. Rasamimanana, Vaomalala Raharimanga, Daudet Randrianasolo, Solo H. Rajaobary, Marie-Clemence Rakotoarivony, Arsene Ratsimbasoa, Louise Ranaivo, Mirasoa Randrianomanana, Jocelyn Ratovonjato, Suzanantsoa A. Zilera, Nohal Elissa, Laurence Randrianasolo, Alyssa Finlay, Milijaona Randrianarivelojosia, Christophe Rogier. Investigation of a Malaria Outbreak in South-Eastern Madagascar in 2011-2012: a Multidisciplinary Approach. Poster présenté au 6^{ème} Multilateral Initiative on Malaria. Sep 2013. Durban, South Africa.
- 2. Thomas Kesteman, Milijaona Randrianarivelojosia, Patrice Piola and Christophe Rogier. Post-deployment effectiveness of malaria control interventions on Plasmodium infections in Madagascar: a comprehensive phase IV assessment . Malar J (2016) 15:322.
- 3. USAID | PROJET DELIVER, Commande de prestation n° 4. 2011. *Manuel de logistique : Un guide pratique pour la gestion de la chaîne d'approvisionnement des produits de santé.* Arlington, Va. : USAID | PROJET DELIVER, Commande de prestation n° 4. Deuxième édition (première édition parue en1998).





8 Annexes

Annexe 1: Questionnaire HEALTH PRODUCT STOCK.

Annexe 2 : Exemple de tableau d'analyse d'un indicateur (I) d'intrant

Annexe 3 : Exemple de tableau d'analyse d'un indicateur (S) de structure





HEALTH PRODUCTS STOCK

Disponibilité et conservation des produits de santé

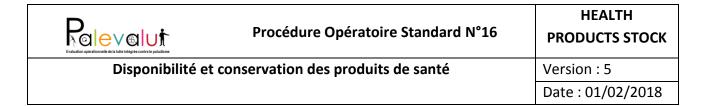
Date: 01/02/2018

Version: 5

Annexe 1: Questionnaire HEALTH PRODUCT STOCK

DATE DE VISITE DE L'ENQUETEUR							
JOUR MOIS /2015							
INFORMATIONS GENERALES							
COMMUNE VILLAGE		POSITION GPS: S ,					
NOM DE LA STRUCTURE DISPENSATRICE IDENTIFIANT DE LA STRUCTURE							
TYPE®DE®STRUCTURE®DU®PROFESSION®DU®	DISPENS	SATEUR					
Public		Privéstable					
	11	Hôpital . 22222222222222222222222222222222222					
•	12	Clinique . 22222222222222222222222222222222222					
	13	Centreddesanté? .222222222222222222222222222222222222					
, 6	14	Pharmacie, adépôtade amédicaments . 222 24					
•	15	Autre@préciser) .222222222222222 28					
Autrelpréciser) .2222222222222	18	Privé@instable Boutique,@magasin,@kiosque .222222222 31					
		Boutique,@magasin,@kiosque .22222222 31 Etal@au@marché .2222222222222 32					
		Marchand@mbulant .222222222222 33					
		Médecinaprivé .22222222222222 34					
		Infirmier@rivé .aaaaaaaaaaaaaa 35					
		Sage-femmeprivée .222222222222 36					
		Guérisseur, Boigneur Traditionnel, 2					
		tradipraticien .22222222222 37					
		Autrelipréciser) .2222222222222 28					





Formulaire d'évaluation des Conditions de stockage des produits de la lutte contre le paludisme

N°	Description	O/N	Commentaires
1	Les médicaments et autres produits de lutte contre le paludisme prêts à être distribués sont rangés de telle manière que les étiquettes d'identification et les dates de péremption ou de fabrication soient visibles.		
2	Les médicaments et autres produits de lutte contre le paludisme sont stockés et organisés selon la méthode « premier périmé - premier sorti » (PPPS) et gestion générale.		
3	Les cartons et les boîtes sont en bon état ; ils ne sont pas écrasés en raison d'une mauvaise manutention. Si les TDR sont stockés dans cet établissement, vérifier s'ils sont humides ou fissurés en raison de la chaleur ou des rayons de soleil.		
4	L'établissement a l'habitude de séparer les médicaments et autres produits de lutte contre le paludisme endommagés ou périmés de ceux qui sont utilisables et de les retirer du stock.		
5	Les médicaments et autres produits de lutte contre le paludisme sont protégés des rayons directs du soleil le jour de la visite.		
6	Les cartons et les boîtes sont protégés de l'eau et de l'humidité le jour de la visite.		
7	L'aire d'entreposage ne comporte visiblement pas d'insectes ou de rongeurs nuisibles. (Rechercher des traces de rongeurs [crottes] ou d'insectes dans l'aire d'entreposage.)		
8	L'aire d'entreposage est sécurisée par un verrou et une clé, mais elle est accessible pendant les heures normales de travail. Son accès est limité au personnel autorisé.		
9	Les médicaments et autres produits de lutte contre le paludisme sont stockés à la température appropriée le jour de la visite, conformément aux directives relatives aux températures de stockage des produits ou existe-it un climatiseur fonctionnel ou un ventilateur fonctionnel.		
10	Le toit est maintenu en bon état afin d'éviter la pénétration des rayons du soleil et l'infiltration de l'eau.		



Palevaluit Columbia operations de la bila listopre costre le paradures	Procédure Opératoire Standard N°16	HEALTH PRODUCTS STOCK		
Disponibilité et	Disponibilité et conservation des produits de santé			
		Date: 01/02/2018		

	Cet établissement répond-il de manière adéquate aux conditions standard de stockage ?		OUI, si =1 NON, si =0	
A	lignes 1 à 13 =		ieur ou égal à 10 0	
A	Additionner le nombre total de Oui pour les	Supérieur ou égal à 11 1		
13	Les médicaments et autres produits de lutte contre le paludisme ne sont pas empilés sur plus de 2,5 mètres de haut.			
12	Les médicaments et autres produits de lutte contre le paludisme sont placés à plus de 30 cm des murs et des autres piles.			
11	Les médicaments et autres produits de lutte contre le paludisme sont stockés à plus de 10 cm du sol.			



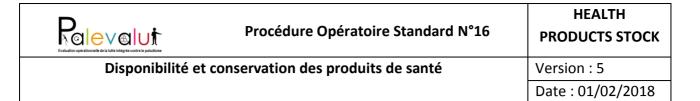
Polevaluit Evalution operations de la latin integrace contre la pulcifiana	Procédure Opératoire Standard N°16	HEALTH PRODUCTS STOCK		
Disponibilité et co	Disponibilité et conservation des produits de santé			
		Date: 01/02/2018		

ETAT DES STOCKS D'INTRANTS Intrant (molécule, nom	Type	Unité	N en stock	Date de péremption	Prix de vente	Rupt	ure 1	Rupture 2		
commercial et formulation)	intrant*		aujourd'hui?	(lot le plus ancien)		Date début (jour/mois)	Date fin (jour/mois)	Date début (jour/mois)	Date fin (jour/mois)	
•			1	, , ,						
			-					_		
			1					1		
	+	 	+			-	 	1		
								1		
		1	1	1	1	1	1		1	

Policy SUIT Evaluation operationment on in latter integrar control by publishmen	Procédure Opératoire Standard N°16	HEALTH PRODUCTS STOCK
Disponibilité et cor	Version : 5	
	Date: 01/02/2018	

Annexe 2 : Exemple de tableau d'analyse d'un indicateur (I) d'intrant

		Total		Privé vs p	oublic			Stable v	s instable		
Classe d'intrant	Intrant	N	% avec indicateur I	N privé	% privé avec indicateur I	N public	% public avec indicateur I	N stable	% stable avec indicateur I	N instabl e	% instable avec indicateur I
ACT	AL 6X1 PL/6										
	AL 6X2 PL/12										
	AL 6X4 PL/24										
	AA 25/67,5 B/3										
	AA 50/135 B/3										
	AA 100/270 B/3										
	AA 100/270 B/6										
	Total ACT										
Autres	TPI (S/P)										
antipaludiques	Quinine 125 Comp										
	Quinine 300 Comp										
	Quinine 500 Comp										
	Quinine 200 Am inj										
	Artésunate Inject										
	Artémether Inject										
	Artésunate Suppo										
	Total autres ATP										
Total médicamen	its antipaludiques										
TDR	Recommandé PNLP										
	Autre										
Total TDR											
MILD	Dernière										
	distribution										
	Autre										
Total MILD											



Annexe 3 : Exemple de tableau d'analyse d'un indicateur (S) de structure

Classe de	Type de structure	Total	
structure		N	% avec indicateur S
Public	hôpitaux		
	cliniques		
	centres de santé		
	relais/agents de santé		
	communautaires		
	Total public		
Privé stable	hôpitaux		
	cliniques		
	centres de santé		
	pharmacies		
	Total privé stable		
Total stable			
Privé instable	boutiques/magasins/kiosques		
	médecins, infirmiers, sages-		
	femmes privés		
	soigneurs traditionnels		
	étals au marché		
	marchands ambulants		
Total privé inst	able		

